



Collège Roland Vasseur du bord'haut de Vigny

11 rue Roland VASSEUR

95450 VIGNY

Tel : 01 30 39 27 23 Fax : 01 34 66 10 34

E-mail : ce.0952080v@ac-versailles.fr

RNE 0952080V

Séjour sportif

Du 10 juin 2024 au 13 juin 2024

Professeur organisateur : Professeurs d'EPS

- Destination : Ile-de-France
- Date et heure de départ : Lundi 10 juin 2024 – du Collège Roland Vasseur de Vigny [à vélo](#)
- Date et heure de retour : Jeudi 13 juin 2024 – au Collège Roland Vasseur de Vigny [à vélo](#)
- Nombre d'élèves : 48 élèves de 4e
- Nombre d'accompagnateurs : 4
- Mode de transport :
 - VTT
- Mode d'hébergement : collectif
- Repas : Pension complète
- Proposition d'activités sportives variées
- Assurance : annulation incluse pour la totalité du groupe en incluant Vigipirate et assistance (assistance rapatriement pour l'ensemble des participants, assurance annulation individuelle pour l'ensemble des participants, assurance annulation groupe pour l'ensemble des participants, vol et pertes de bagages et toutes les visites comprises) Voir conditions d'annulation.
- La proposition devra détailler les possibilités de modification à la baisse de l'effectif et spécifier leurs répercussions sur le coût du voyage pour une information donnée un mois avant la date de départ du voyage.
- La proposition devra également détailler les possibilités d'annulation et leurs répercussions en termes d'indemnisation du prestataire en fonction du délai de l'annulation par rapport à la date de départ du voyage.
- Prix : Le prix par participant ne peut excéder 230.00€ pour l'ensemble du séjour



Collège Roland Vasseur du bord'haut de Vigny

11 rue Roland VASSEUR

95450 VIGNY

Tel : 01 30 39 27 23 Fax : 01 34 66 10 34

E-mail : ce.0952080v@ac-versailles.fr

RNE 0952080V

Programme :

Eau vive, vague à surf, téléski, kayak, accrobranche et CO en VTT

Critères d'attribution :

50% Conformité au cahier des charges

10% Qualité des services (programme et activités, assurances, conditions d'annulation, de révision du nombre de participants, conditions de paiement)

40% Prix

Date limite des propositions de contrats :

Les offres pourront être déposées sur le site de l'AJI ou adressées par e-mail à l'adresse :

int.0952080v@ac-versailles.fr

Conditions particulières d'annulation

Si le voyageur annule le voyage avant le départ, il lui sera appliqué des frais d'annulation qui devront avoir été prévus lors de la signature du contrat.

En revanche, le voyageur a le droit de résoudre le contrat avant le début du voyage ou du séjour sans payer de frais de résolution si des conditions exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci, ont des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. Dans ce cas, le voyageur a le droit sous 14 jours au remboursement intégral des paiements effectués, mais pas à un dédommagement supplémentaire.